

# LETTRE OUVERTE

## DE LA COMMUNAUTÉ VTT DU MASSIF DES VOSGES

### À L'INTENTION NON EXCLUSIVE DE

Mme Roxana Maracineanu, Ministre déléguée chargée des sports,  
Mme Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique  
Mme Josiane Chevalier, Préfète de région Grand est,  
M Louis Laugier, préfet du Haut Rhin,  
M Yves Seguy, préfet des Vosges,  
M Arnaud Cochet, Préfet de Meurthe-et-Moselle,  
M Laurent Touvet, Préfet de la Moselle,  
Mme Fabienne Balussou, Préfète de la Haute Saone,  
M Jean-Marie Girier, Préfet du Territoire de Belfort,  
Messieurs les Maires des communes concernées,  
Messieurs les Directeurs des Offices du Tourisme des communes concernées,  
M Laurent Seguin, Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges,  
Pierre Dubreil directeur de l'Office français de la biodiversité.

Mesdames, Messieurs,

En ce début septembre 2021, nous, usagers du massif des Vosges, nous prenions connaissance avec horreur et incompréhension de l'existence d'une action de communication de l'association SOS Massif des Vosges plaidant pour l'interdiction de l'usage du vélo tout terrain sur tout ou partie du massif vosgien.

Cette action de communication, **très largement relayée par la presse, la radio et la télévision** a fait fortement réagir la communauté sportive. Elle met en avant le côté prétendument incivique des cyclistes sur les chemins et sentiers, et les présumés impacts catastrophiques pour la faune et la flore au sein du Parc Naturel régional du Ballon des Vosges.

(Je vous laisse prendre connaissance des arguments de l'association SOS Massif des Vosges en annexe à notre pétition en ligne)

Arrêtés municipaux abusifs, pièges visant le matériel et les personnels, excès de zèle de certains agents de l'ONF, etc. **les Français ayant retrouvé leurs habitudes sportives durant cette période sanitaire se sentent persécutés et parfois en danger dans les forêts vosgiennes.** Vous aurez sûrement souvenir de plusieurs articles de presse détaillant comment nous devons déjouer des pièges sous forme de fils tendus à hauteur de jugulaire, de pieux plantés dans des zones techniques, de clous visant à nous immobiliser.

Dans ce contexte, **une communication à charge contre la communauté vtt est intolérable.** Nous estimons qu'elle encourage et qu'elle légitime toutes les nuisances produites à l'encontre de notre communauté sportive. Nous ne pouvons rester sans réponse.

Bien sûr, le nombre de cyclistes parcourant nos forêts est en forte croissance, et nous travaillons sur le terrain à contrôler l'impact de cette fréquentation au travers d'actions de sensibilisation des pratiquants et d'entretien des sentiers. Nous sommes néanmoins très loin d'une sur-fréquentation ou d'une saturation des massifs et c'est un travail qui porte ses fruits puisque nous constatons que la cohabitation avec les autres usagers du massif se déroule en toute convivialité. Le Club Vosgien, historiquement en charge de l'entretien des sentiers du massif compte maintenant ouvertement sur l'aide des clubs et associations de vtt pour l'entretien et l'évolution des chemins forestiers et tout se prépare en bonne intelligence. **Nous pensons donc que la stigmatisation du vtt était derrière nous...**

Après avoir eu connaissance de la pétition lancée par SOS Massif des Vosges visant à interdire le vtt sur les sentiers forestiers, qualifiant de fait les vététistes de sauvages, et surtout, voyant les journalistes relayer ces propos massivement, voici comment nous avons souhaité répondre...



# Non à l'interdiction du vtt dans le massif des Vosges



## Plus de 20 fois plus de soutiens que la pétition de SOS Massif des Vosges

Suite à la fronde initiée par l'association SOS Massif des Vosges souhaitant interdire la pratique du vtt sur les sentiers du massif vosgien, **nous, usagers du massif, souhaitons répondre avec force**, à toutes ces fausses accusations qui visent à diaboliser notre pratique sportive et qui met en péril tout un pan économique de la vie touristique du massif vosgien.

### En signant cette pétition je témoigne que :

- Je pratique le vtt sur le massif vosgien.
- Je fais preuve de prudence et de courtoisie envers les autres usagers.
- J'entretiens, à mon niveau ou à l'échelle associative, les sentiers que j'emprunte et je contribue à garder les sentiers praticables pour tous les usagers.

### Je conteste :

- D'être accusé d'abimer les sentiers.
- D'être accusé de provoquer des accidents / blessures.
- De pratiquer le hors piste / hors sentier.
- De provoquer une "surcharge / surpopulation" sur les sentiers.

Le développement de l'éco-tourisme est une force pour notre région. **La pratique du vtt est silencieuse et respectueuse de l'environnement.** Elle permet de faire affluer de la clientèle dans les fermes-auberges, les musées, les restaurants et de remplir les gîtes.

Vouloir privatiser les sentiers pour les marcheurs est totalement égoïste. Nous sommes en démocratie, et vous le verrez par le biais de cette pétition, **les autres usagers du massif ne sont pas minoritaires.** Je demande donc aux élus, aux administrateurs et garants de la loi de prendre toute la mesure de notre incompréhension dans un contexte où les associations de vtt sont de plus en plus présentes lorsqu'il s'agit d'entretenir le massif.

### Ils ont choisi de nous soutenir...



**Julien ABSALON**  
Co-signataire

2x Champion olympique  
5x Champion du monde  
5x Champion d'Europe



**Remi THIRION**  
Co-signataire

Médaillé aux championnats  
du monde de descente



**Jérôme CLEMENTZ**  
Co-signataire

Vainqueur des Enduro World  
Series

**8000**  
signatures

**4572**  
partages

**70K**  
vues

# 8000 signatures. Et ensuite ?

Quelques heures seulement auront suffi à récolter plus de 700 signatures, puis plus de 8000 au bout de 4 jours, preuve que la communauté vtt est solidaire !

Cette pétition a pour but d'être le ciment fédérateur d'une campagne de sensibilisation visant à :

- dédramatiser la pratique du vtt sur les sentiers qui entraîne l'apparition de phénomènes de rejets, allant jusqu'à la pose de pièges ou de manière plus légale, la prise d'arrêtés municipaux arbitraires
- continuer le travail de prévention et d'éducation des nouveaux pratiquants pour partager le massif en bonne intelligence avec une pratique responsable.

Au delà de la pétition de SOS Massif des Vosges, c'est l'accumulation sur plusieurs années d'actions hostiles au vtt qui aujourd'hui nous pousse à nous mobiliser comme par exemple:

- dans le 67, à Ottrott ou encore à Uffholtz, il y a eu de nombreuses tentatives pour interdire la circulation à vtt en forêt
- dans le 68, le massif des 5 châteaux est régulièrement sujet aux menaces d'interdictions
- dans le sud 68, des compétitions de vtt enduro n'ont pas pu se tenir sous la pression du lobby des chasseurs, notamment du côté de Thann et Guebwiller
- nous nettoignons régulièrement des pièges, des branches ou troncs placés en travers des chemins et des fils tendus pour blesser les pratiquants

Et ce ne sont là que quelques exemples

**Nos objectifs:**

Que le vtt, qu'il soit pratiqué en club ou hors club, soit reconnu et fasse partie intégrante des politiques publiques locales. Chaque foyer français compte plusieurs vélos et c'est de loin le sport le plus populaire et le plus pratiqué, très loin devant le football. Mais, le manque de poids de la fédération ou des clubs au niveau local pour défendre ce sport populaire a fait oublier aux élus que parmi leurs électeurs, il y avait une grande majorité de cyclistes ! Et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit des pratiquants de vtt dans le massif des Vosges.

Si la cohabitation en forêt pose un réel problème, les élus doivent se saisir du problème pour proposer des aménagements et non des interdictions !

Les garants de la légalité sur le territoire doivent sensibiliser et surveiller les élus qui seraient tentés de persécuter les cyclistes.

Au niveau de la région et des collectivités territoriales, il doit y avoir un grand plan vtt pour soutenir les associations en place qui oeuvrent pour le développement du vtt et transversaliser l'expérience et les bonnes pratiques acquises ces dernières années.

Alors que le vtt est une activité massivement plébiscitée par la jeunesse, n'est-il pas contradictoire pour nos élus locaux d'être tentés de renvoyer nos jeunes devant leurs écrans en leur interdisant l'accès aux forêts de leurs villages au moment même où le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports mène une campagne de sensibilisation à la pratique sportive pour lutter contre l'obésité?

Alors que nous avons un des plus beaux massifs de France et qu'il est praticable presque toute l'année. La communauté vtt du massif des Vosges va donc s'organiser, pour faire changer les mentalités et nous espérons vraiment que vous avez entendu notre appel à l'aide car nous sommes déterminés.

liste des organismes co-signataires soutenant cette lettre ouverte



Hohlandsbike Association - Organisation des Vététistes du Florival  
Trail Shepherd - Collectif des vététistes non licenciés du massif des vosges  
Elsass VTTAE